

LE QUOTIDIEN

JOURNAL DU SOIR.

MEROIER & CIE., EDITEURS-PROPRIETAIRES.

MONTREAL, 14 NOVEMBRE 1883

16, COTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
14 novembre 1883

LA

Maison des mystères.

(Suite)

— Cette jeune fille est votre enfant... continua la maîtresse du Logis-Rouge.

La duchesse fit un signe affirmatif.

— Enfin, acheva Périne avec un redoublement d'assurance, votre fille, presque au moment où je vous parle, a commencé sa vingt-et-unième année et l'heure d'une crise redoutable approche pour elle.

Ces dernières paroles si merveilleusement conformes à la prédiction du 20 février 1752, dont chaque mot était présent à la mémoire de madame de Simeuse, plongèrent cette dernière dans un profond étonnement mêlé d'une sorte d'effroi.

— Eh quoi ! s'écria-t-elle, vous savez ?

— Je ne sais rien, interrompit la Goule, mais je devine tout, et vous voyez que je devine juste. Mais pourquoi cette stupeur, et si d'avance vous n'aviez pas la foi que veniez-vous me demander ?

— Je n'ai jamais douté de votre science, madame... balbutia la duchesse. L'âme humaine ne saurait se défendre d'un peu de trouble et de terreur en face des choses surnaturelles.

— Eh bien, maintenant, calmez-vous, rassurez-vous, et expliquez-moi clairement ce que vous voulez apprendre de moi.

— Vous venez de me dire que l'heure d'une crise approchait pour ma fille...

— Oui.

— Révélez-moi l'époque exacte de cette crise... faites-moi connaître quel sera le danger...

— Je vais essayer de vous satisfaire...

— N'êtes-vous pas certaine de réussir ?

— Il arrive parfois que les esprits interrogés s'obstinent à ne point répondre... mais cela est bien rare, car je sais des paroles puissantes qui forcent à l'obéissance même les plus rebelles...

Dites-moi la date de la naissance de votre fille...

— Le vingt février 1752.

— L'heure ?

— Midi.

— C'est bien, je vais me mettre à l'œuvre...

Périne débarrassa rapidement la table carrée des jeux de tarots et des parchemins qui l'encombraient.

Elle prit un morceau de craie blanche, et sur la base rouge illustrée d'hieroglyphes cabalistiques elle traça un carré long qu'elle divisa en vingt et une parties égales, puis elle subdivisa en douze fractions le vingt et unième de ces compartiments.

— Voici, dit-elle à haute voix quand elle eut achevé, voici les vingt années accomplies et l'année qui commence... voici les douze mois dont le dernier coup de midi a sonné aujourd'hui la première heure.

Périne se dirigea ensuite vers la grande vitrière placée près du laboratoire, elle ouvrit cette vitrière d'où s'échappèrent aussitôt les gloussements et les cris étranges de toute la population emplumée surprise et réveillée dans son premier sommeil.

Malgré le motif si touchant, nous pourrions dire si sacré, qui

légitimait sa visite au Logis-Rouge, la duchesse de Simeuse éprouvait de violentes angoisses ; un tremblement nerveux secouait ses membres ; elle avait peur ; il lui semblait que cette maison sinistre devait appartenir à Satan et que cette centenaire au visage livide était le démon lui-même...

Cependant sa force d'âme et sa tendresse maternelle l'emportaient sur ses terreurs et lui donnaient le courage de ne se point enfuir de ces lieux maudits. Elle voulait savoir, elle voulait aller jusqu'au bout dans sa terrible épreuve.

Périne revint, ayant la main droite remplie de graines de millet et tenant de la main gauche par les ailes une petite poule noire d'apparence farouche, qui se débattait avec des cris de colère.

Elle répandit des graines de millet d'une façon à peu près égale sur les vingt et un compartiments tracés à la craie, puis elle lâcha la poule noire, en ayant soin de la placer au milieu de la table et par conséquent au centre de la figure cabalistique.

Le volatile, livré à lui-même, battit des ailes à trois reprises, et fit entendre des notes aiguës et multipliées pour célébrer sa délivrance ; ensuite, attiré par la semence répandue libéralement autour de rapides coups de bec tantôt à droite tantôt à gauche, et faisant voler les grains de millet sur tous les compartiments du carré long.

Périne un crayon et un papier à la main, prenait des notes et murmurait des paroles inintelligibles.

Cela dura quelques minutes. Au bout de ce temps la poule noire, rassasiée sans doute, devint tout à coup immobile et cacha sa tête sous son aile comme pour s'endormir.

— Eh bien ?... demanda madame de Simeuse.

— Silence fit Périne ! d'une voix impérieuse. L'esprit n'ai pas encore parlé...

Mais presque au même instant elle ajouta :

— Le voici... le voici qui vient... un bruit s'éleva du carré long.

En effet, chose étrange et qui redoublait les craintes vagues de la duchesse, la poule relevait la tête. Elle se mit à marcher lentement et avec une hésitation visible sa crête frissonna ; — des tremblements convulsifs agitaient ses ailes ; — un gloussement bizarre et qui ressemblait à un râle s'échappa de son gosier.

— Mon Dieu... demanda la grande dame, unique témoin visible de cette scène inexplicable — mon Dieu ! qu'a donc cette malheureuse bestiole ?

— L'esprit est venu... répondit brusquement Périne, elle meurt...

Ces paroles reçurent une confirmation immédiate.

Un dernier, un faible tressaillement agita les ailes du pauvre animal ; il s'abattit en proie à une suprême convulsion ; ses pattes se raidirent, il était mort.

La duchesse, bouleversée par ce spectacle, poussa un cri et mit ses deux mains sur ses yeux.

Périne s'attendait à ce geste d'épouvante ; elle en profita pour placer rapidement le corps inanimé de la poule noire dans une position utile au plan hardi qu'elle venait de concevoir.

Est-il besoin d'expliquer à nos lecteurs la scène de jongle-

rie sinistre mise sous leurs yeux par nous ?... Ils ont compris déjà que la maîtresse du Logis-Rouge ne livrait rien au hasard et n'agissait qu'à coup sûr. Les graines de millet, préparées à l'avance pour des expériences de même nature, contenaient un violent poison végétal.

— Ah ! c'est horrible !... balbutia madame de Simeuse.

— Votre cœur est donc bien faible qu'il s'émeut pour si peu de chose ?... répliqua Périne avec une feinte exaltation. Le résultat que vous êtes venue chercher ici vous paraît-il acheté trop chèrement au prix de l'existence d'une vile créature qui n'avait pas même cet instinct prodigé par la nature à tant d'autres animaux ?... — L'esprit est venu... — l'esprit a parlé.

— Que vous faut-il de plus ?

— Je ne vous comprends pas, je n'ai rien entendu, rien que ce lugubre râle d'agonie...

— Levez-vous et regardez...

La duchesse, triomphant de sa répugnance à force de courage, obéit à la voix de la maîtresse du Logis-Rouge. Elle se pencha vers la table et contraignit ses yeux à se fixer sur un spectacle qui lui faisait horreur.

— Regardez ! répéta la Goule. La poule noire est morte en une seconde et comme foudroyée...

Cela signifie que le danger qui menace votre fille est une mort violente... une mort subite...

— Les mêmes paroles qu'il y a vingt ans ! murmura madame de Simeuse défaillante.

Périne continua :

— Voyez la tête de la poule noire... Elle repose sur la vingt et unième division du carré magique, donc c'est dans la vingt et unième année que retentira le coup de tonnerre ! Voyez le bec entr'ouvert et livide ! il s'appuie sur le premier des douze compartiments qui sont les douze mois de l'année. Donc c'est dans le premier mois, dans celui qui commence aujourd'hui, que retentira le coup de tonnerre. L'esprit appelé par moi s'est montré docile et complaisant. Vous voulez savoir, vous savez.

L'imminence du péril avait centuplé soudain l'énergie et la détermination de la duchesse.

Elle répondit avec fermeté :

— Ce que vous avez fait est immense ; il faut cependant que vous fassiez plus encore — Je sais beaucoup déjà, mais ce n'est pas assez...

Parlez donc, et de nouveau j'interrogerai l'esprit...

Vous comprenez qu'au prix de ma vie je veux éloigner de ma fille l'immense danger qui la menace. Pour elle je donnerais mon âme ! Existe-t-il un moyen de sauver mon enfant ? Quel que soit ce moyen, je suis prête.

— J'ai besoin de quelques instants de repos, répliqua Périne. Je suis bien vieille, et mon intelligence se trouble et s'obscurcit facilement. Tout à l'heure j'essaierai de vous satisfaire...

— J'attendrai, murmura la duchesse en s'accoudant au rebord de la table carrée et en cachant sa tête entre ses mains.

Rejoignons pour une minute le baron de Kerjhan dans l'étroit et sombre réduit dont nous ayons vu la porte se refermer sur lui, au moment où madame de Simeuse entra dans le Logis-Rouge.

ENCAN

100 pièces de cachemire, acheté à l'encan sont offertes au magasin du soir assigné pour 12 cents la verge seulement.

Qu'on se hâte d'en profiter.

L'assortiment des marchandises d'automne est au grand complet, nous sollicitons le public de payer une visite.

Au Magasin du bon marché

Un assortiment de fourrures considérable, tel que CAPOTS POUR MESSIEURS, MANTEAUX POUR DAMES, CASQUES POUR MESSIEURS, DAMES ET ENFANTS, COLLETTES, MANCHONS, PEAUX DE BUFFLE, PEAUX GRISSE, ETC., ETC.

Le tout à des prix qui défient toute compétition.

A l'Enseigne du Lion d'Or, 11

J. - Bte. MICHAUD,

16, COTE DU PASSAGE.

Levis, 26 octobre 1883.

Machine à cigarettes

A l'usage des familles

(Brevetée par le Dr E. L. Casgrain.)

Cigarettes grosses ou petites à volonté, une main exercée en fait 300 à l'heure. Elle fonctionne facilement, est solide et jolie : la seule pratique inventée. Boîtier en nickel, ruban en soie.

En vente chez tous les marchands de tabac.

Exempte libéral aux détaillants.

S'adresser aux AGENTS : MM. J. Amyot et frère, 35 rue St-Pierre, Québec.

26 octobre 1883.

BERNIER & ROY

AVOCATS,

78, Rue Commerciale

LEVIS.

Propriété à vendre

Une propriété de 25 à 30 arpents de profondeur sur quatre arpents et quatre poches de superficie avec indépendance, située dans la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny à des conditions très faciles. S'adresser à Mlle Henriette Têtu, fille de feu François Têtu, arpenteur de Saint-Thomas de Montmagny.

HENRIETTE TÊTU.

Levis, 29 octobre — 2m

ETABLISSEMENT de FERBLANTIER

POELES SOURDS

AMÉLIORÉS & PATENTÉS.

Le sous-général tout en adressant ses plus sincères remerciements au public, en reconnaissance de son généreux patronage, a l'honneur de l'informer qu'il a obtenu de nombreux certificats qui, tous, recommandent hautement l'efficacité de ses célèbres poêles sourds. Toutes les familles qui en font usage déclarent formellement qu'elles ajoutent au bien-être l'avantage d'une grande économie.

C'est pourquoi M. GEORGES BROUSSEAU, FERBLANTIER,

Au No. 37, rue St-Paul, vis-à-vis l'établissement de MM. Leclerc & Lefebvre.

Québec, 8 oct. 1883 — 1m

AU PUBLIC

Voici l'hiver qui va bientôt venir, chacun doit examiner ses fourrures. Les uns ont des casques ou des manchons à refaire, les autres à repasser. D'autres ont besoin de tous ces articles, achètent des paquets et pour la confection s'adressent à une personne du métier.

C'est pourquoi Mme BAILLARGEON, qui a fait connaître au public son adresse, COTE DU PASSAGE, porte voisine de M. Vauthier, cordonnier.

Mme Baillargeon s'engage à exécuter complètement et à la plus grande satisfaction toute commande qu'on voudra lui confier.

Elle a de nombreuses années d'expérience et est une femme d'habileté et de confiance.

Elle a de nombreux clients et elle est très appréciée.

Levis, 6 septembre 1883. — 2m

On demande

Un serviteur pouvant fournir de bonnes références.

S'adresser à

Mme MERCIER,

Côte du Passage, Lévis.



CANAUX DU ST-LAURENT

Avis aux Entrepreneurs.

L'adjudication des travaux à l'entrée supérieure du canal Cornwall, et ceux à l'entrée supérieure du canal Rapide Plat, qui devait avoir lieu le 3^e jour de novembre prochain, est inévitablement remise aux dates ci-dessous.

Des soumissions seront reçues jusqu'à mardi, le quatrième jour de décembre prochain.

Les plans, devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après mardi le quatrième jour de novembre.

Pour les travaux à la tête du canal des Galops, les soumissions seront reçues jusqu'à mardi le dix-huitième jour de décembre. Les plans et devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après mardi le quatrième jour de décembre.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Dep. des Chemins de fer et Canaux, }
Ottawa, 20 Octobre 1883.



Avis aux ENTREPRENEURS

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à VEN.

ODREDI le 30ème jour de Novembre prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au sous-général et portant pour soumission "soumission pour travaux à la Rivière du Loup" pour la construction d'une extension au quai de la Rivière du Loup (en bas), Comté de Temiscouata, Québec, d'après le plan et le devis que l'on pourra voir le et après LUNDI, le 5 Novembre prochain, en s'adressant à M. A. R. McDonald, Surintendant du Chemin de Fer Intercolonial à la Rivière du Loup, et à J. E. Boyd, Ecr., Ingénieur en chef des travaux du Havre, Québec, de qui l'on pourra se procurer des formules de soumission.

Les soumissionnaires sont avertis que l'on ne prendra leurs soumissions en considération qu'en autant qu'elles seront faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, et qu'elles seront signées par les soumissionnaires eux-mêmes.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera coté que si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de se faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. H. ENNIS,

Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, }
Ottawa, 26 oct. 1883.

M. Curodeau

Ferblantier et Plombier

Rue Commerciale, LEVIS.

M. Curodeau, tout en remerciant ses amis et le public en général de l'honneur qu'on a bien voulu lui accorder depuis son établissement à Lévis sollicite de nouveau la visite des personnes qui auraient besoin de toutes sortes d'articles qui comprennent cette branche d'industrie, tels : que ustensiles de cuisine de toutes sortes de ferblanc, hommes, chaudières pour poêle de cuisine et vaisseaux de tout genre fait sur demande de l'acheteur. Aussi vaisseaux en cuivre de toute sorte.

E. Curodeau est aussi plombier et couvreur en ferblanc, en tôle, zinc, etc. La pose d'appareils de gaz, d'aqueduc, etc., est pour lui une spécialité. Les commandes sont exécutées avec la plus grande attention. Tous les ouvrages sont garantis. Qu'on lui fasse une visite.

Terres à vendre

Une terre de 25 arpents de longueur sur neuf arpents de largeur, avec maisons, bâtiments, etc., etc., et située à quinze arpents de l'église Saint-Auselme, dans la concession Saint-Auselme.

Une autre terre de deux arpents et demi, et avoisinant la première.

et une troisième terre très bien boisée et située à une lieue et demie des deux précédentes.

Le tout est en très bon ordre et sera vendu à des conditions faciles.

S'adresser à

Mme Vve BASILE GAGNE,

Saint-Auselme.

Pour toutes informations, on peut aussi s'adresser à

Mlle FORTIER,

Bureau de poste de St-Auselme.

Lévis, 3 novembre — 15j

ANNONCES NOUVELLES

Canaux du St-Laurent.—A. P. Bradley.
Propriété à vendre.—Henriette Tém
Encan.—Jean-Bte Michaud.
Machines à cigarettes.—Amyot & frère.
Contrats de la maille.—W. Sheppard.

LEVIS, 14 NOVEMBRE 1883.

AVANTAGES
AUX NOUVEAUX ABONNÉS

Tous ceux qui, à partir d'aujourd'hui, nous enverront directement un abonnement payé d'avance recevront le QUOTIDIEN immédiatement, et leur abonnement ne datera que du 7 Janvier, c'est-à-dire que tout nouvel abonné, à l'édition quotidienne ou hebdomadaire recevra le journal GRATIS d'ici au Janvier.

CE QUE SONT DEVENUS LES
LIBÉRAUX

II

Pendant que la Concorde larguit comme nous l'avons vu hier, ses foudres contre les siens, les myrmidons du parti libéral se piquaient et s'agitaient entre eux.

M. Bienvenu de la Patrie accusait M. Poirier, ancien candidat à Terrebonne, d'avoir écrit pour lui-même certains articles élogieux dans la Patrie. M. Alphonse Christin, le héros de la trappe de Sainte-Anne, intervenait en disant que l'auteur de ces réclames libérales en faveur d'une candidature libérale était lui-même.

Après ce témoignage, écrivait-il à son ami M. Bienvenu de la Patrie, si vous persistez encore à ne pas me croire, vous prouverez au public que le mulet n'a pas le monopole de l'entêtement.

J'ai l'honneur d'être,
ALPHONSE CHRISTIN
Montréal, 22 janvier 1883

Vers le même temps, L'Electeur affirmait qu'il voulait rester libéral, mais sans avoir aucune ressemblance ou affiliation avec les fauteurs du procès Guibord. Il assurait de plus que la Patrie n'avait pas été mue par le plus pur patriotisme lorsqu'il s'était agi de discuter la vente du chemin du Nord. Un membre important du parti libéral, M. Tremblay, profitait de tout ces attaques dirigées contre les siens pour mettre en accusation MM. Mercier, Stephens et McShane.

De son côté, M. Mercier n'était pas inactif. Il écrivait aux siens. Voici une de ses lettres :

« Québec, 8 février 1883.

« Mon cher Cauchon,

« Mes ennemis vont tenter un mouvement contre moi, au club National, demain soir (vendredi). Il faut les écraser. Seriez-vous assez bon pour donner un coup de main afin d'avoir mes amis présents ?

« Il faudrait écraser cette clique de la Patrie, si l'on veut faire quelque chose.

« A vous.

« HONORÉ MERCIER.

Or cette clique, électeurs de Lévis, s'appelle Rossire Thibodeau, Geoffrion, Rinfret, Robidoux, Préfontaine, Béique, tout ce qui tient le haut du pavé dans le radicalisme de Montréal.

« Nous le savons trop hélas, dit à ce propos le Journal de Québec et beaucoup ont partagé leurs illusions : ces gens-là et leurs prédécesseurs ont cru avancer les intérêts du Canada, en créant des journaux à titre pompeux, tels que L'Esprit, le Pays, le Moniteur Canadien, le National, la Tribune, la Patrie, le Temps. Il leur a fallu de la réclame, quand même, depuis les tribunaux où trente-cinq d'entre eux se sont fait déqualifier, jusqu'au cimetière où ils ont enterré leurs illusions avec Guibord.

« Qu'est-il sorti de tous ces trépignements, de tous ces bruits ? Rien. Les plus habiles sont sifflés aujourd'hui : leurs théories annexionnistes les ont menés à la chevalerie anglaise. D'autres portent les titres de Seigneurs, d'honorables. Ils sont nés libéraux pour devenir, sur leurs vieux jours, conservateurs de perruques, de toges rouges, brodées d'hermine et s'adonnant d'une défroque oubliée par ce moyen-âge qui leur a fait tant horreur dans leur jeunesse.

« Et, que font les autres, pendant que ceux-ci attendent joyeusement sur le banc où ailleurs une grasse retraite ? Les autres ils s'amusent à tirer sur leurs troupes. Par hasard, quand ils ont des hommes, ils les relient, ils les abattent par tous les moyens possibles.

« Au milieu de toutes ces insultes, de toutes ces inconvenances de langage de toutes ces clameurs, de tous ces appétits, de toutes ces haines sourdes, que va-t-il rester au parti libéral ? Nous le demandons.

« Est-ce M. C. A. Geoffrion ? Il est de la clique de la Patrie, dénoncée par tous les siens.

« Est-ce M. Béique ? C'est un cliquard !

« Est-ce l'honorable M. Rossire Thibodeau ? C'est le plus cliquard des cliquards.

« Sont-ce MM. Edouard Beaudet, Jacques Grenier, Beaupré, Rinfret, Zoël Leduc, Louis Fournelle, Edmond Laroche, P. H. Roy, L. C. Lebeuf, O. Robert, Raymond Préfontaine, J. E. Robidoux, Antoine Hamilton, J. N. Bienvenu, L. S. Olivier, D. Z. Bessette, Achille Dorion, J. B. A. Béique, C. A. Morrison, N. S. Saint-Jean, Amédée Lamarche, A. Racine, L. M. Sénécal, Arthur Roy ?

Tout cela c'est le menu fretin de la clique de la Patrie. Il n'y a pas à douter, c'est l'honorable M. Mercier, chef du parti libéral, qui en a décidé ainsi dans sa première à M. Cauchon. Ce jugement, comme de tout autre, est sans appel.

« Que va-t-il donc rester à cette faction politique naguère si arrogante ?

Rien à Montréal et à Québec ?

A Québec ! Les choses sont allées tout aussi mal pour le soi-disant parti libéral. Lors de la dernière élection de Lévis, L'Electeur s'est insurgé contre son chef l'honorable M. Pelletier, sénateur. Ce dernier écrivit alors à M. Pacaud.

« Vous me pardonnerez de ne pas donner autant d'importance à votre réponse que vous en avez donné à ma lettre, en vous obligeant de remplir quatre colonnes pour convaincre nos amis que votre journal n'exprime pas toujours les idées de notre parti. Je ne puis y consacrer autant de temps que vous l'avez fait et je ne crois pas la chose nécessaire ni même utile.

« Si je vous ai écrit une première fois, c'est parce que vous m'avez forcé en persistant à dire que j'avais approuvé un de vos articles au sujet de l'élection de Lévis, lorsque cet article ne m'avait jamais été communiqué, ce dont vous devez être convaincu maintenant.

« Je croyais de plus, pouvoir vous rappeler que vous n'avez pas droit, au nom du parti comme vous semblez le faire, d'invalider des amis politiques tout aussi sincères que vous pouvez l'être, soyez en sûr. Car si vous prétendez que L'Electeur est l'organe du parti libéral, de quel droit qualifiez-vous de « fruits secs, de dévoués politiques, de ramollis qui voulaient avoir une lutte afin d'y faire de l'argent » tous ceux qui ne pensaient pas comme vous.

« Votre conduite était même si étrange que de malheureux bruits, que je veux bien croire mal fondés, ont circulé dans le comté.

« En terminant, mon cher monsieur, je vous prie de croire que je n'ai pas été dupe de « quelque manœuvre de la part de quelques « soi-disant libéraux qui se vantent de me contrôler. Les amis que je fréquente sont à l'abri de tout soupçon, je vous souhaite que l'on en dise autant de tous les vôtres.

(Signé)

C. A. H. PELLETIER.

« Et que répond M. Pacaud à son chef ? Il lui dit des injures. Voici son débat : nous citons du Journal.

A l'honorable M. C. A. P. Pelletier,
Sénateur, C. M. G., etc.

Mon cher monsieur,

« Si vous pensez qu'il m'a fallu prendre trois jours pour répondre à votre première lettre, vous vous trompez grandement, et je suis même tenté de dire que vous vous vantez.

« Vous ne vous avez jamais habitué à un pareil déploiement de force pour vous répondre.

« Puis un peu plus loin faisant allusion à la longueur de sa première lettre, il ajoute :

« C'est vrai, elle est un peu longue et j'ai raison de croire que vous avez fatigué en la lisant. Elle vous met dans une position peu enviable et bien propre à vous causer des maux de tête et de la fatigue.

« Que dites-vous de ce langage tenu par un indiscipliné à son général ?

« Votre conduite dans toute cette affaire est si étrange, je pourrais même dire si lâche, que personne ne peut la comprendre ni l'interpréter d'une manière avantageuse pour vous.

« Et permettez-moi de vous le demander : vous comprenez-vous bien vous-même ? J'en doute fort, et malheureusement pour vous, je ne suis pas seul de mon avis.

« Et au milieu de tous ces gros mots, de ces platitudes, le Moi prédomine partout. Il s'étudie à être injurieux vis-à-vis de son supérieur, il se complait à le lui dire :

« C'est un peu désagréable pour vous, j'en conviens, mais c'est très satisfaisant pour moi.

« Puis il accuse M. Pelletier d'embrouiller l'affaire, de chercher à mêler les cartes, de recourir aux faux-fuyants. « Vous ne pouvez sortir de là », ajoute-t-il.

« Et s'il ne m'appartient pas à moi rédacteur du seul organe que le parti libéral ait dans le district de Québec, à moi qui supporte à mes frais et dépense tout le poids de la lutte de chaque jour, tous les horions de nos adversaires et des traitres que vous trouvez de votre manège, de quel droit, de quel grâce surtout vous qui ne comptez après tout que pour un, venez-vous m'insultant, donner des étrivières au parti libéral comme dit le Journal de Québec ?

« Après ce coup de massue en carton, M. Pacaud se retourne vers l'honorable M. Pelletier :

« Vous parlez de « malheureux soupçons » qui ont « circulé » comme vous dites, sur sa conduite.

« Vous entrez là sur un terrain des plus dangereux pour vous, s'il fallait. Je rapporte aux soupçons, que devrait-on penser de vous, que des gens plus respectables que vos soupçons accusent de choses bien plus graves.

« On affirme, vous ne devez pas l'ignorer, qu'en 1867, vous vous êtes offert comme candidat conservateur, dans Kamouraska, aux chefs conservateurs. Voyez-vous le qualificatif qui devrait vous être appliqué s'il fallait en rapporter aux soupçons ?

« Quand on est pris comme vous l'êtes dans cette affaire, le meilleur moyen de se tirer d'embarras, c'est de s'échapper par la tangente.

« Eh bien ! je veux voir le fond du sac et faire une fois pour toutes, connaître ces gens-là pour ce qu'ils sont. J'ai toléré, pendant longtemps, pour ne pas nuire aux intérêts du parti ; mais, du moment que le masque est levé, je veux aller jusqu'au bout.

« Et ainsi de suite pendant trois colonnes, au grand ébahissement des rares et vrais libéraux de Québec, qui ne savent plus que penser de ce petit cratère en éruption.

« Electeurs de Lévis, est-ce ainsi qu'on doit traiter ses chefs ? Est-ce ainsi qu'on doit se comporter dans un parti honorable. Ceux qui appartiennent à ces factions ont-ils réellement la mission de conduire le pays ? Hélas, ils ne peuvent se guider eux-mêmes.

« Voyez ce que les leurs, ce que ceux qu'ils comptent comme marchant dans leurs rangs, disent au public de leurs caractères et de leurs manœuvres.

« La parole est à M. Achille LaRue, libéral distingué et ancien député de Bellechasse.

« Je veux attirer l'attention du public, et la vôtre sur le fait suivant :

« A une réunion de jeunes gens, appartenant à la première institution du pays, jeunes gens de talents, de tact, de jugement et d'avenir, quarante deux de ces hardis libéraux ont désapprouvé la conduite des rédacteurs de L'Electeur et ont adopté unanimement une résolution dans ce sens.

« Et, d'ailleurs, si l'on vous disait la vérité dans le cercle où vous vivez, vous compren-

driez, comme tout le monde, comme tous les gens sensés et prudents, que le public vous désapprouve et vous condamne.

« La lutte que vous faites, est déloyale, ingrate et injuste. Pour toutes ces raisons, il faut, coûte que coûte, que l'on soit mis au fait de vos qualités et de vos défauts.

« Je n'ai pas le temps de m'occuper de vous davantage aujourd'hui. D'ailleurs le temps est à la tempête et je ne veux pas me fâcher ; j'ai tant de quid pour vous tous, messieurs de L'Electeur.

« Ce sera, peut-être, pour demain. Qui sait ?

ACHILLE LARUE.

A côté de L'Electeur il existe une autre feuille libérale, la Sentinelle de Montmagny. Vous croyez étonnés de Lévis qu'elle embotte le pas derrière un camarade d'opposition ; vous vous trompez du tout au tout.

« Voici ce que pense la Sentinelle de L'Electeur.

« J'ai dit plus haut un mot de L'Electeur.

« J'ai quelque chose de plus à ajouter, je trouve qu'il va énormément vite en besogne, et même beaucoup plus vite qu'il n'aurait le droit de le faire. Je présume qu'un journal comme L'Electeur, représentant les idées libérales, devrait chercher d'abord à exprimer les opinions de ses chefs avant celles personnelles.

« Ainsi, dans un article pour lequel il se fait donner rudement sur les doigts et avec raison, il classe parmi les désuétés, les ramollis, les libéraux qui sont mis par d'autres sentiments que les siens, tout comme s'il avait le droit d'en agir autrement.

« Je trouve la chose excessivement mal.

« Une autre feuille libérale le Progrès de Valleyfield houspille vertement L'Electeur à propos de sa conduite et déplore amèrement l'attitude que MM. Pacaud et Charles Langelier prennent vis-à-vis de l'hon. M. Pelletier.

« Et au milieu de toutes ces contradictions, de tous ces mensonges, de toutes ces insultes, de tous ces votes donnés dans une session, reniés dans l'autre, de toutes ces tentatives de rapprochement avec le parti conservateur que l'on flaire aujourd'hui pour en obtenir des faveurs et que l'on vilipende lorsqu'on n'a pas réussi, M. François Lemieux croit pouvoir arriver en se présentant comme indépendant.

« Allons donc ! cette prétention est trop forte. C'est à vous à en faire justice, électeurs de Lévis. Vos intérêts sont trop grands pour les remettre entre les mains d'un représentant qui ne sera ni chaire ni poisson, et qui, tout au plus, ne pourra embêter le pas que derrière ces insulteurs et ces gens qui se contentent non seulement d'être leurs propres ennemis, mais qui sont encore l'ennemi de leur pays.

« M. Joseph Roy se présente franchement à vous comme conservateur ; comme suivant ce beau parti, qui a rendu de si grands services au pays. Votez pour lui, et le 16 novembre prochain acclamez M. Joseph Roy comme il le mérite.

LES DIVISIONS DU PARTI
LIBÉRAL

Nos adversaires se fâchent, lorsqu'on leur parle de divisions dans leurs rangs. Pourquoi alors avouent-ils eux-mêmes que la chose est vraie et l'écrivent-ils en toutes lettres dans leurs organes.

« Encore hier, nous lisions un article à ce sujet dans le République de Bo-100.

« L'écrivain est un homme qui s'intéresse tout particulièrement au parti libéral dans la province de Québec, et il a contribué à la fondation de L'Electeur.

« J'ai toujours été un de ceux qui se sont opposés au choix de M. Pacaud comme rédacteur de ce journal, dit-il, car je prévoyais alors ce qui malheureusement est arrivé aujourd'hui, à savoir que ce monsieur dont le « mot » est « la piastre » et pour qui le parti vient après ses intérêts personnels, je prévoyais, dis-je, que ce monsieur s'écarterait « la division dans le parti libéral », se montrant ingrat envers les chefs les plus autorisés et les plus respectables du parti, et compromettrait ce parti en s'ajoutant au besoin avec ses ennemis les plus acharnés.

« Voilà un rude soufflet pour le petit bonhomme que les électeurs de Lévis ont vu, dimanche dernier, se pavaner au côté de l'honorable Mercier, sur la galerie de l'honorable docteur Blanchet.

« Ce n'est pas tout. L'écrivain trouve que le rédacteur de L'Electeur a pris, dans l'élection de Lévis, une attitude qui devrait le faire rougir de honte, s'il en était encore capable. Il se montre très sévère pour cet ami d'autrefois, et il s'écrit :

« Honte donc à vous, rédacteur Pacaud, cessez de porter le titre de libéral, car vous n'en êtes pas digne.

« Plus loin, notre compatriote, qui a toujours été dévoué au parti libéral de Québec, avant d'aller se fixer aux Etats-Unis, se désole des divisions qui existent aujourd'hui parmi les libéraux.

« N'est-il pas triste de constater ces divisions parmi les libéraux, dit-il, de voir que le parti des Papineau, des Dorion, des Fournier, des Letellier, des Joy est entre les mains d'un certain nombre de spéculateurs.

« Et ces spéculateurs, l'écrivain les désignent par leurs noms. « A Montréal, c'est M. Mercier. A Québec, ce sont d'autres petits prétentieux parmi lesquels on compte E. Pacaud, et le battu (pour toujours) de Montmorency.

Entre pareilles mains, la cause libérale serait sûre de la défaite.

« Il termine son article en exprimant l'espoir que la conduite indigne de M. Pacaud dans l'élection de Lévis fera ouvrir les yeux aux vrais libéraux.

« Ce sont là les paroles d'un libéral qui aime son parti, et, par conséquent, déplore avec tant d'autres, la route que veulent lui faire prendre certains ambitieux.

« Dans tous les cas, le portrait pour ne pas être très flatteur, n'en est pas moins bien fait.

LEUR PROGRAMME

L'Electeur a enfanté un programme, 1o Guerre sans merci aux pillards, 2o honnête dans l'administration, 3o économie, bien entendu. Combien va coûter cette guerre ? Quels sont les pillards ? Qui est le général de l'armée attaquante ? Où sont les soldats ? On ne dit rien de cela.

« Honnête dans l'administration ! C'est été le temps pour les chefs libéraux lors de leur passage à Ottawa, de se montrer honnêtes, au lieu de pétrir l'atmosphère politique d'une malhonnêteté audacieuse. A-t-on oublié les comités d'enquête Gale, le canal Lachine, les jobs Kamistiquia, le Neebing hôtel, les lisses d'acier, le come along Johnny !

« L'économie ! Celle des libéraux s'est résumée en une augmentation de taxes au montant de \$3,000,000 par année, et des déficits au montant de plus de \$10,000,000.—Le peuple dit qu'on ne l'y reprendra plus.

LES DEFIS DE M. C.
LANGELIER

Que sont-ils devenus ? Il est devenu muet comme carpe depuis que nous l'avons confondu par des preuves écrasantes.

« Il avait, disait-il, une lettre en sa possession. Et cette lettre, elle était écrite et signée par lui, et adressée à lui-même !

« Ce dévidoir « prend évidemment le monde pour des fous. »

« Pas de chance, l'associé de M. Sénécal !

NOUVELLES GÉNÉRALES

Un convoi du Grand Tronc a glissé hors de la voie, hier au soir, à la Pointe Saint-Charles, vis-à-vis Montréal. Les voyageurs ont été fortement secoués, mais aucun n'a reçu de blessures.

« Un nommé Faucoult poursuit pour mille piastres un frère de la doctrine chrétienne de Montréal, qui aurait fracturé le poignet de son enfant en lui infligeant une correction.

« Un serfrenin du Grand-Tronc, nommé Daoust, a été tué, hier au soir, près du Coteau.

« Quinze jeunes filles ont pris le voile au couvent de Ville-Marie, Montréal. Monseigneur Fabre présidait la cérémonie.

« L'honorable Ross, le nouveau trésorier de la province d'Ontario, a été élu par acclamation dans la division électorale du West Huron.

LA FAMILLE SOUGRAINE

Voici sur la famille Sougraine, de curieux et intéressants détails que nous extrayons d'une lettre adressée par un ancien curé de Ste-Anastasia de Nelson à un de nos confrères.

« Et d'abord, voici l'âge de chacun des membres de cette famille : Louis Sougraine a 54 ans, Clarisse Naptanne, son épouse, en aurait 57 si elle vivait ; l'aîné des enfants a douze ans et le cadet 10 ans.

« En 1876, ils demeuraient dans une petite cabane de planches, près du pont de Lyster, sur la rive gauche de la rivière Bécancour. Laissons maintenant le narrateur raconter les impressions qu'il rapporte d'une visite qu'il leur fit.

« A mon entrée, tous se levèrent, mais si Clarisse se leva, elle ne cessa pas de fumer. Ainsi qu'on l'a dit, ses dents courtes, mais fortes, étaient parfaitement noircies par la fumée. Louis Sougraine est plus loquace que n'était Clarisse et parle mieux le français qu'elle. Elle avait aussi les traits beaucoup plus sautés que lui. Elle avait une charpente tout à fait robuste ; sa taille devait dépasser cinq pieds et demi ; elle était d'une grosseur bien proportionnée à sa taille. Elle avait l'air paisible. Quoique parlant mieux le français que Clarisse, Louis Sougraine fait usage d'une locution bien caractéristique.

« Au lieu de dire par exemple : « pour dire comme on dit, » ou « je vais dire comme on dit, » par abréviation : « m'a dire comme on dit, » à tout instant vous l'entendez dire : « à tout instant vous l'entendez : « madame on dit, » locution dont il ne paraît pas s'être rendu compte.

« L'occupation de Louis Sougraine à Ste-Anastasia de Nelson, depuis l'automne de 1875 à l'automne de 1876 était, le jour, de vendre des ouvrages en osier de toutes sortes et de toutes grandeurs, ainsi que les plus beaux chapeaux en bois que j'aie jamais vus. Clarisse réussissait à imiter les plumes d'autruche, les roses et les milletts avec une grande perfection.

« L'occupation de Louis Sougraine à Ste-Anastasia de Nelson, depuis l'automne de 1875 à l'automne de 1876 était, le jour, de vendre des ouvrages en osier de toutes sortes et de toutes grandeurs, ainsi que les plus beaux chapeaux en bois que j'aie jamais vus. Clarisse réussissait à imiter les plumes d'autruche, les roses et les milletts avec une grande perfection.

« L'occupation de Louis Sougraine à Ste-Anastasia de Nelson, depuis l'automne de 1875 à l'automne de 1876 était, le jour, de vendre des ouvrages en osier de toutes sortes et de toutes grandeurs, ainsi que les plus beaux chapeaux en bois que j'aie jamais vus. Clarisse réussissait à imiter les plumes d'autruche, les roses et les milletts avec une grande perfection.

« L'occupation de Louis Sougraine à Ste-Anastasia de Nelson, depuis l'automne de 1875 à l'automne de 1876 était, le jour, de vendre des ouvrages en osier de toutes sortes et de toutes grandeurs, ainsi que les plus beaux chapeaux en bois que j'aie jamais vus. Clarisse réussissait à imiter les plumes d'autruche, les roses et les milletts avec une grande perfection.

« L'occupation de Louis Sougraine à Ste-Anastasia de Nelson, depuis l'automne de 1875 à l'automne de 1876 était, le jour, de vendre des ouvrages en osier de toutes sortes et de toutes grandeurs, ainsi que les plus beaux chapeaux en bois que j'aie jamais vus. Clarisse réussissait à imiter les plumes d'autruche, les roses et les milletts avec une grande perfection.

« L'occupation de Louis Sougraine à Ste-Anastasia de Nelson, depuis l'automne de 1875 à l'automne de 1876 était, le jour, de vendre des ouvrages en osier de toutes sortes et de toutes grandeurs, ainsi que les plus beaux chapeaux en bois que j'aie jamais vus. Clarisse réussissait à imiter les plumes d'autruche, les roses et les milletts avec une grande perfection.

« L'occupation de Louis Sougraine à Ste-Anastasia de Nelson, depuis l'automne de 1875 à l'automne de 1876 était, le jour, de vendre des ouvrages en osier de toutes sortes et de toutes grandeurs, ainsi que les plus beaux chapeaux en bois que j'aie jamais vus. Clarisse réussissait à imiter les plumes d'autruche, les roses et les milletts avec une grande perfection.

« L'occupation de Louis Sougraine à Ste-Anastasia de Nelson, depuis l'automne de 1875 à l'automne de 1876 était, le jour, de vendre des ouvrages en osier de toutes sortes et de toutes grandeurs, ainsi que les plus beaux chapeaux en bois que j'aie jamais vus. Clarisse réussissait à imiter les plumes d'autruche, les roses et les milletts avec une grande perfection.

« L'occupation de Louis Sougraine à Ste-Anastasia de Nelson, depuis l'automne de 1875 à l'automne de 1876 était, le jour, de vendre des ouvrages en osier de toutes sortes et de toutes grandeurs, ainsi que les plus beaux chapeaux en bois que j'aie jamais vus. Clarisse réussissait à imiter les plumes d'autruche, les roses et les milletts avec une grande perfection.

« L'occupation de Louis Sougraine à Ste-Anastasia de Nelson, depuis l'automne de 1875 à l'automne de 1876 était, le jour, de vendre des ouvrages en osier de toutes sortes et de toutes grandeurs, ainsi que les plus beaux chapeaux en bois que j'aie jamais vus. Clarisse réussissait à imiter les plumes d'autruche, les roses et les milletts avec une grande perfection.

« Le soir, pendant l'été, Louis Sougraine pêchait le maskinongé, de la gare en gagnant le presbytère ; il faisait cette pêche au flambeau en compagnie d'un Canadien de la paroisse.

« Clarisse Naptanne avait l'air plus âgée que son mari, de dix ans. Louis Sougraine est de petite taille, léger, et marchant allègrement et d'un pas toujours précipité.

« Ils ne furent qu'un an à Ste-Anastasia, et en 1876, lorsqu'ils abandonnèrent la paroisse pour n'y plus revenir, ils allaient aller se fixer à Manitoba. Dans l'hiver de 1877, un de mes frères le rencontra avec sa famille dans les chars ; c'était dans l'Etat du Michigan. Mon frère s'approcha de Sougraine, lui parla, mais il ne voulait pas avouer s'appeler Sougraine, et prétendait n'avoir jamais demeuré à Ste-Anastasia.

« Lorsqu'il parla de partir de la paroisse, je ne sais pas pour quelle raison, les voisins se tenaient sur leurs gardes et veillaient sur leurs enfants ; une rumeur circulait qu'il voulait, en enlever un à son départ. Je les pensais encore ou dans le Michigan ou à Manitoba lorsque, ce printemps, je vis sur les journaux, que le mari était accusé d'avoir mis fin aux jours de cette pauvre Clarisse d'une manière si tragique.

COURRIER DE LEVIS

Pieuse coutume.—Notre catholique province de Québec a conservé bon nombre de pieuses coutumes rapportées de cette France chérie, alors si fière de son titre de Fille aînée de l'Eglise. Parmi ces usages il en est un qui nous semble plus que tout autre, touchant et digne d'être religieusement conservé.

« Cet usage consiste à vendre à l'encan aux portes des églises, pendant l'octave des trépassés, des produits de ferme, et le montant de ces ventes sert à faire dire des messes pour le repos des âmes du Purgatoire. Nous ne pouvons assez en gager les fidèles à continuer cette coutume en offrant des objets ou à faire leurs acquisitions dans ces ventes ; outre qu'ils se procurent les choses nécessaires à la vie, ils font une bonne action dont le Tout Puissant leur tiendra compte.

« Echou.—L'établissement de la quarantaine à la Grosse Ile sera fermé la semaine prochaine. Le docteur Montzambert et tout son personnel doivent arriver ces jours-ci.

« Les différents clubs de marcheurs à la raquette s'organisent pour la prochaine saison.

« Quelques marchands de nouveautés de Lévis sont encore sous l'impression qu'il est avantageux de fermer leurs magasins à dix ou onze heures du soir. Attrapez, messieurs les marchands de Québec, Montréal et autres villes qui vous targuez de savoir faire le commerce et fermez vos établissements à sept ou huit heures !

« La collecte en faveur de l'œuvre de la colonisation, faite dimanche à la basilique de Québec, a rapporté \$70.

« L'hiver.—Déjà on n'aperçoit plus la terre ; cette fois, il n'y a plus à en douter, c'est l'hiver. Depuis ce matin, il neige abondamment et le temps est froid.

« La glace.—Un bateau chargé de madriers, partie de la cargaison de la barque Condor, est emprisonné dans la glace dans le bassin de la Chaudière. Le remorqueur Victor a essayé de le tirer de là, mais inutilement. Il a même failli y rester. Ce n'est qu'après une heure qu'il a réussi à se pratiquer un chemin pour se débarrasser des glaces.

« Examen.—Un scaphandrier, le gardien du port et M. Davie ont examiné la barque Lillie Mowat, qui a chassé sur ses ancres, lundi matin, et s'est échouée près du quai Barras, et ils ont déclaré que le bâtiment était bon à mettre en mer. Par conséquent, on va charger de nouveau une partie de sa cargaison de pont et il fera voile ensuite pour Buenos Ayres.

« Naufrage.—La barque Olivia ayant fait voile de Québec avec un chargement de bois expédié par messieurs Dobell et Cie, a fait naufrage, lundi soir, durant la tempête, sur les îlots à Percil

C'est une terrible leçon pour nos jeunes compatriotes que ce voyage. Puisse-elle leur servir dans l'avenir. Nous avons souvent mis les Canadiens en garde contre les agents qui viennent lever des armées de travailleurs dans notre province et le temps nous a donné raison une fois de plus. Nous le répétons, mieux vaut demeurer sous le toit paternel, que de se laisser entraîner à la remorque des promesses fallacieuses des agents. Ces hommes ne veulent aucun bien à leurs compatriotes qu'ils exposent sans remord à toutes les misères possibles.

Accidents Maritimes.—Le télégraphe rapporte qu'une barque, démolie, est à l'ancre en amont de l'île Blanche. On ne peut distinguer le nom.

Dans la nuit de lundi, une pièce de bois est venue frapper avec violence la coque de la barque *Condor* en chargeant à New-Liverpool, et lui a occasionné une voie d'eau. On répare le bâtiment aux chaudières Dinning.

La barque à vapeur *Commodore* s'est échouée lundi sur les bancs de Terrebonne.

On mande de la Rivière-du-Loup que la goélette *Mary Queen of the Sea* est arrivée en cet endroit lundi soir. Le jour précédent, durant une bourrasque, elle avait perdu ses deux ancres vis-à-vis l'Islet. La goélette n'a pas reçu d'avarie, grâce au courage et l'indépendance des capitaines Deslauriers et Charest.

Triste accident.—Notre correspondant de Fraserville nous annonce la mort d'un serferein nommé Brillant, employé sur le chemin de fer Intercolonial. Il a été écrasé entre deux chars qu'il voulait accoupler.

Brillant était le frère de ce malheureux jeune homme qui perdait la vie de la même manière, l'an dernier.

Le défunt était veuf et père de cinq enfants.

De l'ouvrage.—Nous apprenons avec plaisir que M. Alfred Atkinson a passé un contrat avec M. Hogan pour remplir l'étang au Grand-Tronc, et qu'il va en même temps recommencer l'ouvrage interrompu pendant quelque temps dans le quartier Saint-Laurent.

Voilà de l'ouvrage pour un bon nombre d'ouvriers de Lévis. L'Électeur pourra se réjouir.

COURRIER DE QUEBEC

Assemblée.—Une assemblée des actionnaires de la compagnie de l'Hôtel Québec est convoquée pour cette après-midi, à trois heures, dans les bureaux de M. Owen Murphy. Que va-t-on faire?.....

Pour le Saguenay.—La vapeur *Saguenay* fera son dernier voyage demain. Il partira du quai Saint-André à l'heure ordinaire.

Alarme.—Le feu s'étant communiqué aux boîtes de la maison de M. Ellis, rue Champlain, par suite de l'explosion d'une lampe, on a appelé les pompiers, et ceux-ci, à l'aide d'un extincteur ont éteint promptement ce commencement d'incendie.

En retard.—Le bateau à vapeur *Montréal* n'est arrivé qu'à dix heures et demie ce matin.

Noyé.—Hier au soir, le capitaine Bélanger a trouvé flottant sur le fleuve, près de sa goélette amarrée au quai Convey, le cadavre de Amédée Caron, âgé de seize ans.

Le pauvre garçon était employé comme cuisinier à bord de la goélette et il était disparu vers quatre heures de l'après-midi. Impossible de dire comment l'accident est arrivé. Une enquête aura lieu probablement ce matin.

Le défunt résidait à Saint-Thomas de Montmagny. Son père était matelot à bord d'un bâtiment de la ligne Dominion lorsqu'il se noya, il y a près de sept ans. Depuis cette époque le capitaine Bélanger avait pris le jeune Amédée sous ses soins.

La mère du défunt est arrivée à Québec, hier au soir, par le train de l'Intercolonial.

L'enquête.—Plusieurs témoins ont été interrogés hier. Ils corroborent les témoignages donnés précédemment. Sept hommes, cinq matelots et deux journaliers de navire, logés chez la défunte. Ils racontent que celle-ci leur donnait trois verres de boisson par jour, un le matin, un autre le midi, et un autre le soir. Le jour du crime, la femme Dillon servait comme de coutume une rasade à ses pensionnaires, mais elle refusa d'en donner à Gambleton parce qu'il faisait trop de bruit. L'accusé parvint à dérober un verre, mais comme il le portait à ses lèvres, la défunte le lui arracha des mains. C'est alors que la bagarre commença. On connaît le reste.

Aujourd'hui, le coroner doit interroger les médecins qui ont fait l'autopsie, deux voisins de la défunte, un matelot nommé O'Brien et un autre homme.

On s'attend à ce que le jury rende un verdict ou soir.

Les matelots seront gardés en prison jusqu'au prochain terme des Assises, où ils comparaitront comme témoins de la Couronne.

La défunte a été inhumée hier après-midi.

Notes personnelles.—Monsieur et madame Monohamp, de Winnipeg, s'embarquent samedi pour l'Europe.

M. Monohamp est probablement le Canadien-français le plus riche de Manitoba.

M. Bédard, de la maison Hamel et frères, est parti pour l'Europe.

Mendiant.—Une femme italienne, accompagnée de deux petits enfants, mendie de porte en porte. Serait-ce l'épouse de l'un des ouvriers italiens qui travaillent sur le chemin de fer du lac Saint-Jean? En tous cas sa position n'est pas très confortable à cette époque de l'année. Sans la charité publique, la femme et ses deux microbes sont joliment exposés. Ils ne sont pas ici sous le ciel d'Italie.

Écclésiastique.—Sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières a conféré ces jours derniers, le titre de chancelier à M. l'abbé F. X. Cloutier qui a accompagné Sa Grandeur à Rome, et celui de vicaire chancelier à M. l'abbé Bland, du Secrétariat.

Société de St-Jean-Baptiste de St-Sauveur.—L'assemblée du comité de régie, tenue hier soir, M. I. Verret, ass. secrétaire, a été élu secrétaire et M. Jos. G. Gingras ass. secrétaire; M. Camille Chouinard ass. trésorier, et M. le Dr Jolicoeur percepteur.

La somme de soixante piastres a ensuite été votée en faveur des pauvres cocons du lac St-Jean.

Cet argent sera envoyé aujourd'hui même au Rév. M. Bailly, président honoraire de la société St-Jean-Baptiste de St-Sauveur, pour être distribué à qui de droit.

Douane.—On a perçu à la douane de Québec, le 13 novembre, la somme de \$3,764.44.

Une aventure.—Le Canadien raconte l'histoire suivante au sujet de cette servante nommée Arthémise Patry, qui était disparue le 22 du mois dernier, de la demeure de M. Lemoine, rue Saint-Denis, à Montréal, emportant avec elle des effets qui ne lui appartenaient pas.

«En juin dernier, la fille Patry arrivait à Québec, venant de Montréal, et est descendue à la pension Fréchette, à la Basse-Ville, où elle a pris une chambre. Elle avait de l'argent et s'est proménée en voiture, allant au Sault Montmorency avec Mlle Fréchette. Au bout de cinq jours, elle est entrée au Bon-Pasteur comme repénante. Deux jours après, elle a dit qu'elle ne trouvait pas la régie de la communauté assez sévère, et elle est allée à la pension de Mme Donohue, rue St-Louis, où elle a demandé le prix d'une chambre. On lui a répondu qu'on n'avait plus de chambres disponibles, et elle s'est alors offerte comme fille de chambre. Elle a dit qu'elle avait une sœur au Bon-Pasteur, et tandis qu'on était allé aux informations, elle a décampé et s'est rendue à la pension de Mme Voyer, rue Garneau, où elle a demandé de l'emploi.

«Là on l'a informée que le Dr Belleau cherchait une servante. Elle y est allée et s'est engagée de suite. Elle est partie avec la famille Belleau pour passer l'été à l'île d'Orléans.

«Deux ou trois jours plus tard, M. Fréchette est allé trouver le Dr Belleau et lui a dit qu'il avait à son service une fille qui avait pensionné chez lui et qui lui avait volé de l'argent et des portraits. On a alors surveillé la fille Patry, mais on n'a découvert que plus tard qu'elle avait dérobé plusieurs articles de lingerie. Elle disait souvent qu'on pouvait se renseigner très-bien sur son compte, en écrivant à Mgr. Moreau.

Disons ici que cette aventureuse affectait de grands airs, qu'elle portait un binocle et qu'elle ne faisait pas cause commune avec les autres domestiques de la maison.

«Au bout d'un mois et demi, le chef de police Vohl alla trouver le Dr Belleau et lui dit qu'il avait été informé que la fille Patry avait volé une certaine somme d'argent chez M. Ricard, avocat, à Montréal. En conséquence, la douzelle fut arrêtée et conduite au Bon-Pasteur pour y attendre les informations nécessaires. Ces informations tardant à venir, on embarqua la fille Patry, qui n'était autre qu'une voleuse de profession, sur le bateau, en lui faisant promettre d'entrer au Bon-Pasteur aussitôt arrivée à Montréal.

«On sait comment elle a tenu sa promesse. Combien d'autres familles n'exploiteront-elles pas à présent qu'elle est libre?»

A propos de dissection.—Mercredi dernier, le département de la Marine à Ottawa, a reçu communication de Québec, que trois matelots étaient morts à l'Hôpital de la Marine.

Or une loi passée récemment par la législature de Québec, décide que les cadavres des personnes qui meurent dans les hôpitaux et qui ne sont pas réclamés, doivent être remis à la faculté médicale pour dissection.

Le ministre de la Marine cependant, considérant que dans tout pays civilisé l'Etat doit être le protecteur des marins, a réclamé en sa qualité officielle les corps des trois matelots et les a fait inhumer.

Décédé.—Nous regrettons vivement

d'apprendre la mort de M. Charles Alphonse Pelletier, frère de l'hon. O. A. P. Pelletier.

Pour l'Europe.—Samedi prochain, l'honorable juge Routhier, le docteur Roy et madame Roy s'embarqueront pour l'Europe.

C'est le troisième voyage que fait M. Routhier sur le continent européen. Cette fois, il se rendra jusqu'en Afrique. Il arrivera à Paris prendre sa fille qui vient de terminer ses études et qui doit l'accompagner.

M. le docteur Roy assistera à un congrès des aliénistes, à Paris. On sait qu'il est délégué par l'association des médecins aliénistes d'Amérique.

Nous souhaitons un heureux voyage à nos distingués compatriotes.

L'arrangement du Pacifique.—Il est survenu certains changements dans l'arrangement que le Pacifique a fait avec le gouvernement fédéral. Il n'y a que \$65,000,000 qui doivent être garanties dans le moment, c'est-à-dire \$55,000,000 maintenant émis et \$10,000,000 additionnels que la Cie du Pacifique a l'intention d'émettre. La balance savoir : \$35,000,000, sera déposée entre les mains du gouvernement et à mesure qu'ils seront retirés pour être placés sur le marché, la compagnie déposera un montant suffisant pour couvrir la garantie.

FAITS DIVERS.

La Banque de Montréal.—Les bénéfices de la Banque pendant le semestre finissant le 31 Octobre 1882 étaient de \$736,718.44 c'est-à-dire un peu plus élevés que ceux de cette année. Néanmoins la Banque est dans une excellente position financière et sa réserve est maintenant de \$5,750,000, soit à peu près la moitié du capital.

Le rapport a été très bien accueilli et plusieurs financiers disent que c'est le plus satisfaisant que l'on pouvait espérer.

Le surplus de l'actif sur le passif était au 30 Octobre 1882 de \$18,455,123 et cette année à la même date de \$18,764,860.

Père Hyacinthe.—A Washington une grande réception a été donnée par le Dr Barlett, de l'église presbytérienne, en l'honneur de son hôte, l'ex-Père Hyacinthe. On y remarquait des juges de la Cour Suprême et plusieurs ministres. L'ancien prédicateur a prononcé un discours qui a été des plus goûtés par l'assistance. Il a soutenu qu'il n'était ni protestant ni catholique romain, mais catholique réformé.

Pourquoi pas réformé?

Personnel.—La princesse Victoria, seconde fille du Prince de la Couronne d'Allemagne et petite fille de la reine d'Angleterre va se marier avec le prince Léopold d'Anhalt. Ce prince descend directement du vieux Dessauer, prince d'Anhalt, maréchal de camp dans les armées de Frédéric Guillaume et de Frédéric le Grand roi de Prusse, qui a inventé la baguette de fer, la marche au pas. C'est pour ainsi dire l'inventeur des manœuvres militaires.

Population de la Chine.—On évalue généralement la population de la Chine au chiffre énorme de quatre cents millions d'individus, mais en réalité, elle serait bien loin d'être aujourd'hui aussi considérable qu'elle l'était il y a vingt ans.

M. le docteur Harper, qui s'est livré à ce sujet à de consciencieuses recherches, croit qu'elle ne dépasse pas 280 millions.

Il fait, en effet, remarquer que 50 millions de Chinois ont péri à l'époque de la rébellion des Taïpings, que 20 autres millions disparurent à la suite des famines qui ravagèrent le nord de l'empire il y a deux ans et lors de l'insurrection mahométane.

L'émigration qui se compose d'hommes adultes et forts, n'a pas peu contribué aussi à dépeupler l'empire, et cette émigration continue et progresse chaque année.

Décès.

SPENARD.—A Ste-Anastasia de Nelson, le 12 du courant, dame Séverine Spénard, épouse de Pierre Côté.

Cette femme encore dans la fleur de l'âge a succombé après deux jours d'une cruelle maladie.

Sa piété, sa vertu, son affabilité lui avaient conquis un grand nombre d'amis, aussi sa mort a été un coup terrible pour eux, ainsi que pour ses parents qui garderont toujours gravé dans leur cœur le souvenir de toutes ses belles qualités.

R. I. P.

Les journaux français sont priés de reproduire.

TABLEAU DES MAREES.

JOURS.	DATE.	MATIN	SOIR
		h. m.	h. m.
Lundi.....	12	— 4 31	4 32
Mardi.....	13	— 1 56	5 19
Mercredi.....	14	— 5 44	5 9
Jeudi.....	15	— 6 32	6 57
Vendredi.....	16	— 7 21	7 45
Samedi.....	17	— 8 9	8 32
Dimanche.....	18	— 8 56	9 19

Phase de la lune.—Premier quartier, mercredi, 7 nov. à 6.44 h. p. m.

Le Renouveau des Cheveux DE HALL, VÉGÉTAL SICILIEN.

(Hall's Hair Renewer.)

A été la première préparation parfaitement adaptée à la guérison des maladies du cuir chevelu, et la première aussi à rendre, aux cheveux gris et décolorés, leur couleur primitive, leur croissance et le lustre brillant du jeune âge. De nombreuses imitations ont suivi, mais aucune ne possède les éléments requis pour la conservation de la chevelure et du cuir chevelu. Le RENOUVEAU DES CHEVEUX DE HALL a constamment grandi dans l'estime publique, et sa renommée s'est propagée dans toutes les parties du globe, tant il répond à un besoin général.

Le succès sans précédent qu'il a obtenu n'est dû qu'à une cause: "Il tient ce qu'il promet."

Les propriétaires du RENOUVEAU ont été souvent surpris de recevoir des commandes des pays les plus éloignés, alors qu'ils n'avaient rien fait pour introduire leur préparation dans ces contrées.

Le RENOUVEAU DES CHEVEUX DE HALL, même employé pendant un temps très court, produit un effet favorable à l'apparence personnelle.

Il nettoie le cuir chevelu de toute impureté, guérit toutes les humeurs, la fièvre, empêche les cheveux de devenir secs, par conséquent la Calvitie n'est plus à craindre. Il stimule l'action des glandes affaiblies, et les met à même de produire une nouvelle croissance.

Les effets de cette préparation ne sont pas passagers, comme ceux des préparations alcooliques, ils restent longtemps, ce qui la rend supérieure et économique.

(Buckingham's Whisker Dye.)

La Teinture de Buckingham pour les Favoris

Change à volonté la barbe et les favoris en un châtain foncé naturel ou en noir. La couleur est permanente et ne disparaît pas en se lavant. La préparation étant simple on l'applique facilement.

PRÉPARÉ PAR

R. P. Hall & Co., Nashua, N. H.

Chez tous les marchands de Médecines.



Avis aux ENTREPRENEURS

ON recevra à ce Bureau, jusqu'à MARDI le 20me jour de Novembre courant, inclusivement, des soumissions cachetées adressées au sous-igné, et portant la suscription "soumission pour la partie No 9 de la section 3, murs des fortifications, Québec".

On pourra voir les plans et le devis au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, ainsi qu'au Bureau de ce Ministère, au Bureau de Poste, Québec, à commencer de MARDI le 6 Novembre.

Les soumissionnaires sont avertis que leurs soumissions ne seront point prises en considération si elles ne sont faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère, et si elles ne portent leurs propres signatures.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de Banque, accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire. Département des travaux publics, Ottawa, 10 Novembre 1883.

Immense vente à l'encan de pelleteries, capots, etc.

Par OCT. LEMIEUX & Cie, MERCREDI le 14 et JEUDI le 15 NOVEMBRE courant

A notre entrepôt 253, rue et Faubourg St Jean, Québec.

4000 00

Consistant en capots pour dames et messieurs en Astracan, Bucarum, loup noir, loup-cerviers, et beffis, casques de Waterloo, de loutre, vison, meuton de perse etc. Manchons, gants, mitaines, bas, Robes pour carrioles en buffa, peaux d'ours, peaux de chèvre, peaux de Beuf, Musque (Amur) et une immense quantité d'autres effets.

Nous avons reçu instruction de vendre Mercredi le 14 et Jeudi le 15 Novembre cet immense assortiment de pelleteries ci-baut désigné. Tout sera vendu absolument sans réserve; des chaises seront à la disposition des dames.

La vente commencera chaque jour à 2 heures précises.

OCT. LEMIEUX & Cie, Encanteurs.

12 nov. 1883.

A VENDRE

Un corbillard presque neuf. Conditions faciles.

S'adresser au Rév. M. FAFARD, Curé de St-Joseph de Lévis. Lévis, 13 octobre.—lm

Vente par le Sheriff

DU DISTRICT DE QUEBEC

No. 2176. *Old us Burns.*—Les Nos 130 et 131 du cadastre de la paroisse de Saint-Patrice de Beauvillage, avec bâtisses, pour être vendus en un lot. Vente à la porte de l'Eglise de Saint-Patrice de Beauvillage le 26 Novembre courant à 10 heures A. M.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Érysipèles, Eczéma, Psoriasis, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Eruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcers Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais tourmenté par des scrofules aux jambes, à la face, au cou, et les plaies étaient si nombreuses que je n'étais capable d'aucun travail. J'employai sans succès une grande quantité de remèdes. En dernier ressort j'ai eu recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et j'ai obtenu l'un des plus satisfaisants résultats. Les plaies ont disparu, et ma santé s'est rapidement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait."

Je suis, avec respect, Mrs. ANN O'BRIAN.

148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brien.

L'écritain bien connu de Boston Herald, Mr. B. W. BALL, de Rochester, N.H., écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me suis servi de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'ai obtenu une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉ PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies; prix \$1, six flacons pour \$5.

District électoral de Lévis

AVIS

Je donne, par le présent avis, que ce jour, à onze heures A. M., M. Joseph-Edmond Roy, de la Ville de Lévis, écrivain, Notaire Public, l'un des candidats à l'élection du District électoral de Lévis, pour un Député à l'Assemblée Législative de la Province de Québec, laquelle a été ouverte ce jourd'hui, à une heure P. M., a nommé, pour son Agent d'élection, Alphonse Bernier de la dite Ville de Lévis, écrivain, et que François-Xavier Lemieux, de la cité de Québec, écrivain, Avocat, aussi candidat à la dite élection, a, le même jour, à midi et quinze minutes, nommé pour son Agent d'élection, M. Marc Couture, de la dite Ville de Lévis, marchand.

L. N. CARRIER, Officier-Rapporteur.

Lévis, 9 novembre 1883.

Erabie a Giguere

Les amateurs de l'Erabie à Giguere voudront bien se rappeler que l'automne étant la saison la plus favorable pour semer la graine, je la leur vendrai pour 25 cents l'onze et expédie franco par le retour de la maille.

J'ai aussi en main la graine du noyer noir.

Vous trouverez toujours à sa pharmacie, drogues, médecine à patente, articles de fantaisie pour cadeaux de jour de fêtes, etc., etc.

Au mois prochain, je recevrai une foule de jouets des plus variés pour nouvel an.

Adressez vous à S. MARMET, pharmacien, Côte du Passage.

Lévis, 15 octobre, 1883.

LE "MAIL".

HEBDOMADAIRE

Est de beaucoup en avant de tout autre Journal canadien :

\$1 par année,

Il a la circulation la plus considérable; il publie les nouvelles les plus récentes, tant locales qu'étrangères. Il y a une belle page pour le feuilleton. La page consacrée à l'agriculture est supérieure à toutes les autres. Il y a aussi une colonne pour les matières légales, l'économie domestique et pour les enfants.

Le MAIL est la grande source pour les annonces de FERMES A VENDRE.

ON DEMANDE DES AGENTS.

Adresser: LE MAIL, Toronto.

Le MAIL QUOTIDIEN

Est lu par tous les marchands, manufacturiers, hommes de profession, et les fermiers les plus riches du Canada.

LE MAIL HEBDOMADAIRE

Circule presque exclusivement parmi les fermiers. Il a tout près d'un demi million de lecteurs.

La circulation du MAIL quotidien et hebdomadaire est de 90,000 copies et leurs lecteurs réguliers embrassent une si vaste proportion de la population anglaise qu'il dit que sa circulation est universelle dans tout le Canada.

LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Maltres

Canadiennes et des Etats-Unis.

1883 Arrangements d'été 1883.

CETTE LIGNE se compose de puissants steamers en fer de première classe, battus sur le Clyde, à double engin. Ils sont construits à compartiments étanches, surpassant les autres en force, rapidité et confort, renfermant toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer, et ont fait la plus courte traversée.

Vaisseaux. Tonnage. Commandants
NUMIDIAN.....5100 (en construction)
PARISIAN.....5100 Capt J. H. Wylie
SARDINIAN.....4650 Capt J. E. Dutton
POLYNESIAN.....4100 Capt B. Brown
SARMATIAN.....3000 Capt J. Graham
CIRCASSIAN.....4000 Lt. Smith. I. N. P.
PERUVIAN.....3100 Capt J. Ritchie
NOVA SCOTIAN.....3800 Capt Richardson
HIBERNIAN.....3440 Capt Hugh Wylie
CASPIAN.....3200 Lt. Thompson, R. N. R.

AUSTRIAN.....2700 Lt. B. Barrett, R. N. R.
NESTORIAN.....2700 Capt. D. J. James
PRUSSIAN.....3000 Capt A. McDougall
SCANDINAVIAN.....3000 Capt J. PARK
SIBERIAN.....4600 (en construction)
HANOVERIAN.....4000 Capt J. G. Stephens
BUENOS AYREAN.....3800 Capt J. Scott
COREAN.....4000 Capt Barclay
GRECIAN.....3600 Capt LeGallais
MANITOBIAN.....3150 Capt Macnicol
CANADIAN.....2500 Capt C. J. Meuzies
PHENICIAN.....2800 Capt John Brown
WALDENIAN.....2600 Capt Moore
LUCERNE.....2200 Capt Kerr
NEWFOUNDLAND.....1500 Capt Myllys
ACADIAN.....1350 Capt McGrath

La route la plus courte entre l'Amérique et l'Europe, (cinq jours seulement d'un continent à l'autre).

Des Steamers de la Malle de Liverpool, London et de Québec partant de Liverpool chaque JEUDI et de Québec chaque SAMEDI, arrivant à Lough Foyle pour embarquer et débarquer les passagers et les malles allant en Irlande ou en Ecosse ou en venant, partiront

DE QUEBEC.

CIRCASSIA.....Samedi, 3 nov.
POLYNESIAN.....Samedi, 10 "
PARISIAN.....Samedi, 17 "
PERUVIAN.....Samedi, 24 "

Prix de passage pour Québec.

Cabine.....\$70 et \$86
(selon les arrangements)
Entrepont.....\$40.00
Entrepont.....\$25.00

Les steamers faisant le service de Glasgow et Québec partant de Québec pour Glasgow:

MANITOBIAN.....28 octobre.
AUSTRIAN.....4 novembre
BUENOS AYREAN.....13 "
HANOVERIAN.....30 "

Les steamers de la malle de Liverpool, Queenstown, St-Jean, Halifax et Baltimore, partiront comme suit:

D'HALIFAX

NOVA SCOTIAN.....5 novembre.
HIBERNIAN.....19 "

Prix de passage entre Halifax et St-Jean:
Cabine.....\$20.00 | Intermédiaire.....\$15.00
Entrepont.....\$6.00

Cabines et lits retenus sur paiement d'avance.

Un médecin expérimenté se trouve sur chaque vaisseau.
Connaissances directs pour toutes les parties du Canada et des Etats de l'Ouest, données à Liverpool et à tous les ports du nord du continent.

Une allée avec les malles et les passagers à destination de Liverpool, quittera le quai Napoléon tous les samedis matin, à neuf heures précises, pour se rendre au steamer.

Pour autres informations s'adresser à
ALLANS, RAE et Co., Agents

30 mai 1883

Moulin à Coudre

Achille Dugas

Agent général pour la province de Québec pour la machine à coudre

Osborn "A" amélioré

Modiste, Tailleur, Cordonnier, etc., etc.

Il forme le public en général qu'ayant été nommé seul agent pour "Osborn A" qu'il vendra à 25 pour cent meilleur marché que partout ailleurs pour UN MOIS SEULEMENT. Donc avis aux personnes ayant besoin de machine à coudre, de ne pas perdre cette chance d'acheter une bonne machine à bon marché.

Aiguilles, nœuds, tournevis, halle, etc., etc.

REPARATION de machine à coudre, UNE SPECIALITE.

AGENTS demandés pour la vente de ces machines dans tous les comtés de la province de Québec.

367, rue St-Joseph, et 69, rue du Pont ST-JOCH, QUEBEC.

24 sept. 1883

M. Pierre Ouellet
BARBIER

Bienvenue sincèrement mes amis et le public en général de l'encouragement qu'on a bien voulu lui accorder jusqu'à présent et il espère, comme par le passé, recevoir l'encouragement de ses amis et de toute personne qui aime à être servie avec promptitude, propreté et politesse; car c'est la manière dont on est servi à cet établissement. On y trouvera aussi un assortiment complet de tabac, cigares et pipes en bois de toute sorte et de tous prix.

PIERRE OUELLET, barbier,
Rue Commerciale.

Nouvellement reçu

AU BON MARCHE DE LEVIS

Un assortiment considérable de marchandises sèches, pour la saison du printemps. Savoir: Tweeds Canadiens tout laine de 45c et plus.
Tweeds Ecosais; patrons de goût.
Serge Française, de couleur parons nouveaux.

Serge Française, noire, à 20 cts en bas de la valeur; achetée à l'étranger.

Une caisse de soie, gros grain, noire de Lyon.

Une caisse de Cashmere noire, qualité extra.

Un grand lot d'Étoffes à Robe (Job).

Une caisse de Shirting, blanc, légèrement endommagé.

Un grand lot de grandes serviettes, tout toile, à huit cents, Coton jaune, Coton à chemise, Coton à tablier, Toile de lin, Chapeaux pour hommes, femmes et enfants, etc., etc.

Le tout à des prix qui défient toute compétition.

Achetez nulle part, sans faire une visite au magasin DU BON MARCHE

J. B. MICHAUD,

18 COTE DU PASSAGE



Odil Vallières

Horloger-Bijoutier.

No 86, Rue COMMERCIALE

A toujours en mains un assortiment complet de bijoux, tel que MONTRES, HORLOGES, BAGUES et JONCS.

Montres et horloges réparées avec soin et garanties.

Tous les 7 juin 1880



Chemin de fer Intercolonial.

ARRANGEMENT

POUR LA

1883 Saison d'été 1883

LE ET APRES

LUNDI, le 25 JUIN

Les trains de ce chemin de fer partiront et arriveront à la Station de Lévis, tous les jours (le dimanche excepté), comme suit:

Départ des trains de Lévis.

Départ.	Temps du C. de F.	Temps de Québec.
Express pour Halifax et St-Jean.....	8.00 a.m.	7.45 a.m.
Express pour Rivière du Loup et Ste-Flavie.....	1.15 p.m.	1.00 p.m.
Accommodation.....	7.35 p.m.	7.20 p.m.

Trains arrivant à Lévis

Express de Halifax et St-Jean.....	8.35 p.m.	8.20 p.m.
Express de Ste-Flavie et Rivière du Loup.....	2.10 p.m.	1.55 p.m.
Accommodation.....	5.15 a.m.	5.00 a.m.

Les Trains pour HALIFAX et ST-JEAN se rendent directement à leur destination, le dimanche, tandis que ceux de Halifax et St-Jean resteront à Campbellton.

Les chars Pullman laissant Lévis, les Mardis, Jeudis et Samedis se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent les Lundis, Mercredis et Vendredis, se rendent directement à St-Jean.

Les Trains sur le Chemin de Fer Intercolonial marchent d'après le temps de ce chemin de fer qui est de quinze minutes en avant de celui de Québec.

D. POTTINGER, Surintendant en chef
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 26 nov. 1882.



Elie Bedard

Importateur de

Montres et Bijouteries

243, rue St-Paul

Face du dépôt du chemin de fer du Nord-Québec.

Le magasin le plus achalandé, le mieux assorti et le meilleur marché du quartier. Avez-vous besoin d'une montre en or ou en argent, d'une chaîne, boutons de chemise, c'est chez M. Bedard qu'il faut aller.

Vous voulez faire un cadeau. Un collier ou une bague, des pendants d'oreilles ou des bracelets en or vous plairaient, vite allez chez M. Bedard.

Il vous manque des pièces d'argenteries et c'est chez M. Bedard qu'il faut vous en procurer.

Enfin, c'est là que vous devez acheter des horloges, des chaînes en or pour dames, etc., etc.

Avant d'aller ailleurs arrêtez-vous l'adresse ci-dessus.
Lévis 16 août.—6m

F. X. EMOND

Tailleur de pierre

41, RUE ST-GEORGE, LEVIS

Informez vos amis et le public en général qu'il a grandi considérablement ses ateliers. Il vient de terminer un magnifique monument en granit qui a été placé dans le cimetière Mont-Marie par la famille Bertrand.

M. Emond qui a étudié la sculpture du marbre et de la pierre aux Etats-Unis, avec les meilleurs ouvriers se charge de toute commande, concernant sa ligne. Les prix sont modérés.

TRAVERSE DE SAINT-ROMUALD ET SILLERY



NOUVEAU VAPEUR LEVIS
CAPITAINE DESROCHER.

Le et après le 3 octobre, (le temps et les circonstances le permettant,) le vapeur Lévis quittera

New Liverpool.	Québec.
8.00 A. M.	9.00 A. M.
10.00 A. M.	11.30 A. M.
1.00 P. M.	2.00 P. M.
3.00 P. M.	4.00 P. M.

DIMANCHE.

4.00 P. M. 1.00 P. M.
Arrêt à Saint-Fomaid et au quai de M. Bowen, à Sillery, aller et retour.
3 octobre.

TRAVERSE DE L'ISLE D'ORLEANS



STEAMER "ORLEANS"

CAPITAINE BOLDUC.

Le et après le 9 courant, commencera ses voyages jusqu'à nouvel avis, si le temps et les circonstances le permettent comme suit:

DE L'ISLE.	DE QUEBEC.
8.00 A. M.	11.30 A. M.
1.00 P. M.	2.00 P. M.
3.00 P. M.	4.00 P. M.

DIMANCHE

11.30 A. M. 1.30 P. M.
4.00 P. M.
Arrêts à St-Joseph de Lévis en montant et en descendant.
9 oct. 1883.

DECOUVERTE IMPORTANTE
Diphtherine

Anti - Diphthéritique

Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge guérissant Consomption, Bronchite et Rhumes.

LA DIPHTHERIE VAINCUE!

Aux ravages de cette maladie terrible et réputée incurable, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes foi, attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède.

Inventé et préparé par le

Docteur N. LACERTE, Lévis, P. Q.

En vente partout. Prix: 50c. la bouteille, 19 juillet 1882.



COMPAGNIE DE NAVIGATION DU
RICHELIEU et D'ONTARIO

Ligne de la Malle Royale entre Québec et Montréal.

Les magnifiques bateaux qui composent cette ligne de première classe sont QUÉBEC et MONTREAL.

Le QUÉBEC, en fer, capt. Nelson, lais-

saie quai Napoléon les mardis, jeudis et samedis à 5 heures p. m.

Le MONTREAL, en fer, capt. Roy, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures p. m. arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel et arrivant de bonne heure le matin.

On peut se procurer des billets et des cabines chez R. M. Stooking, vis-à-vis l'hôtel Saint-Louis et au bureau de la compagnie, quai Napoléon

A. DESFORGES, Agent.
18 mai 1883.

AVIS

Le sousigné invite ses amis et le public en général à visiter son établissement qui est maintenant un des plus spacieux de la Basse-Ville, et aussi un des mieux assortis.

DEPARTEMENT DES MESSIEURS

On trouvera dans ce département tout ce qu'il y a de plus haut goût et de plus riche en mouchoirs de soie, cravates, collets, poignets, chemises en toile blanche et de couleurs, chaussettes, camisoles, caleçons, (grandeurs extra toujours en mains), bretelles en soie, par-dessus imperméables, parapluies en cannes, etc., etc.

Le plus grand département de toute la Cité, de Valise et Porte-Manteaux.

Valises de \$1.00 à \$18.50

Porte-Manteaux de 50 cts à \$11.00

Habillements de messieurs et d'enfants très bien confectionnés et vendus à des prix défiant toute compétition

Grand choix d'étoffes (tweed) canadiennes, Anglaises et Ecosaises, Serges noires, brunes, grises et bleues.

Habillements en tweed d'Halifax (de toute nuances) faits sur commande pour \$8.00.

Deux tailleurs spéciaux sont attachés à l'établissement.

ACHILLE P. CARON,
No. 9, 11, 13, rue Notre-Dame,
Basse-Ville, Québec.

18 mai 1883.—6m

"LE QUOTIDIEN"

Journal du soir

ARAISANT TOUS LES JOURS

Prix de l'abonnement:

UN AN	\$2 50
SIX MOIS	1 25
TROIS MOIS	65

Taux des annonces:

première insertion 10 cts. la ligne.
suite subséquente 5 cts.

Meubles et effets d'un bon marché

Nap. Arsenault,
No. 72, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.

A l'honneur d'informer le public qu'il continue comme par le passé à acheter tout espèce de meubles et effets de seconde main, Anglaises, etc., etc.

Il profite de cette circonstance pour annoncer qu'il tient aussi un grand assortiment de meubles neufs en frêne, plaques en noyer noir, tels que bureaux à toilette, couchettes, commodes, etc., palliasses à ressort, matelas en crin et en laine, et une grande variété de chaises en canne, trouées et en bois, provenant de la manufacture américaine.

Aussi une grande quantité de toutes espèces d'effets qu'il serait trop long d'énumérer.

Le tout vendu à des prix qui défient toute compétition.

ATTENTION!

CHAQUE TORQUETTE DU

MYRTLE NAVY

PORTE LA MARQUE

T. & M.

EN LETTRES BRONZÉES.

AUCUNE AUTRE MARQUE

DE COMMERCE

FEUILLETON DU QUOTIDIEN

14 novembre 1883.

LE

Coup de Pouce

(Suite.)

Aux environs de la rue de Presbourg, où il était splendidement logé, on ne parlait de M. Wassmann qu'avec une sorte de vénération. Julien comprit bien vite qu'il fallait chercher ailleurs, et il pensa à se faire recevoir au cercle où ce personnage avait été admis assez récemment. Le capitaine Henri de Brannes, son cousin, qui en faisait partie, se chargea de l'y présenter, et les choses en étaient là quand il arriva à l'obstiné chercheur une aventure assez singulière.

Julien de La Chanterie habitait rue de Verneuil, à droite d'un grand hôtel dont les aristocratiques propriétés passaient les deux tiers de l'année dans leurs terres et n'étaient pas lâchées de tinter parti d'un immeuble beaucoup trop vaste pour une vieille douanière et ses deux enfants.

Julien, qui n'était ni un parvenu ni un millionnaire, s'accoutu-

rait à merveille de son appartement de plain-pied avec un vaste jardin, dont il avait le libre usage depuis la fin du printemps jusqu'à la fin de l'automne.

Depuis la mort du malheureux garde, sa vie avait été considérablement dérangée, d'abord par les occupations multipliées que lui imposait la nécessité de suivre la marche de l'instruction criminelle, et aussi par les fréquents voyages qu'il était obligé de faire à Charly. Il ne se passait guère de jour où il ne courût au palais dans la matinée et où le soir il ne prit le chemin de fer pour aller voir son oncle.

Les visites au juge ne l'embarassaient guère, car ce digne magistrat l'accueillait toujours avec une bienveillance parfaite et ne faisait point difficulté de lui dire où en était l'affaire, pas plus qu'il ne le blâmait de persévérer dans sa foi à l'innocence du braconnier. A Charly, sa situation était beaucoup moins nette entre M. de Brannes qui tenait essentiellement à la condamnation du meurtrier de son garde et de ses faisans, et mademoiselle de Brannes qui voulait à tout prix qu'on le mit en liberté.

Il lui fallait accomplir des prodiges de diplomatie et des tours de force de langage pour rendre compte de ses démarches sans mécontenter ni le père ni la fille. Celle-ci, il est vrai, avait quelque pitié de lui et ne le poussait pas trop pendant qu'il s'expliquait devant le comte, parce qu'elle savait à merveille l'attirer dans un coin du salon, sous prétexte de lui montrer des partitions anciennes, et là, le sommant de dire la vraie vérité et lui faire jurer, la main sur la symphonie pastorale de Beethoven, qu'il n'abandonnerait jamais la cause de sa protégée.

Il arrivait assez souvent que ces à-part musicaux et la partie de tric-trac de son oncle lui faisaient manquer le dernier train et qu'il était obligé de coucher au château où, du reste, il avait sa chambre en toute saison. Dans ces cas-là, il partait le lendemain de grand matin pour avoir le temps de passer chez lui avant d'aller faire au palais son tour quotidien.

Un jour qu'il s'était attardé ainsi et qu'il rentrait vers neuf heures à son domicile de la rue de Verneuil, il fut tout surpris

de voir à son valet de chambre une figure consternée.

Pour qu'il eût cet air bouleversé, il fallait qu'il fût arrivé une catastrophe domestique, et, de fait, M. Laurent, vivement questionné par son maître, confessa qu'avant passé la nuit dehors pour veiller un beau-frère malade, il venait de rentrer et de s'apercevoir qu'on s'était introduit par effraction dans l'appartement. Il n'avait voulu toucher à rien pour ne pas se compromettre, ajoutait-il, et il se disposait à aller prévenir le commissaire de police, quand M. de La Chanterie avait paru.

Julien ne crut pas le mot du monde à la maladie du beau-frère, car il connaissait fort bien les maigres des valets de chambre de ce temps-ci, mais il ne s'amusa point à dire son fait à M. Laurent et il courut au plus pressé, qui était de vérifier les dégâts et les méfaits faits par les visiteurs nocturnes.

Il était entré par la fenêtre du rez-de-chaussée dont les persiennes avaient été sciées et les vitres coupées avec une habileté qui aurait fait honneur à un forçat libéré.